



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

Séance du 06 avril 2023

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

L'an deux mil vingt-trois, le six avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 31 mars 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Delphine PRIEUR a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	44
VOTANTS	50

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Danièle SADRAIN, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTE, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

CONVOCAION

Datee	du 31/03/23
Affichée	le 31/03/23

OBJET

Subvention à l'association
Animation Village Fertois

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
 Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
 Gilbert MATELOT représenté par Danièle SADRAIN
 Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTE
 Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

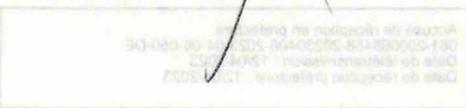
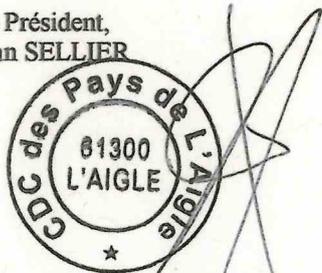
Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
 Paule KLYMKO a donné pouvoir à Elisabeth JOSSET
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
 Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
 Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON

Absents excusés : Nadège TROUILLET
 Virginie VIOLET

Absents : Pascal SUARD
 Nathalie RIBAUT
 François HUREL

Acte reçu en Préfecture le **12 AVR. 2023**
 Publié en ligne le
 Certifié exécutoire **13 AVR. 2023**

Le Président,
 Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
 061-200068468-20230406-2023-04-06-050-DE
 Date de télétransmission : 12/04/2023
 Date de réception préfecture : 12/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Monsieur DELAVALLÉE Vice-Président délégué au Tourisme et à la Présence Culturelle informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 2 000 € de l'association « Animation Village Fertois » (AVF) pour l'organisation du Festi Music 2023 à La Ferté Fresnel commune déléguée de la Ferté-en-Ouche, ainsi que de la mise à disposition de la scène mobile.

Dans le cadre de la Fête de la Musique, l'association « Animation Village Fertois » propose depuis quelques années un évènement majeur pour l'attractivité du territoire organisé autour de différents concerts.

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,

- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Acte reçu en Préfecture le 12 AVR. 2023
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 13 AVR. 2023

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- OCTROIE une subvention de 1 000 € à l'association « Animation Village Fertois » pour l'organisation du Festi Music 2023,
- OCTROIE la mise à disposition de la scène mobile,
- DIT que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2023.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.



Nadège TROUILLET
Virginie VIOLET
Pascal SUARD
Nathalie RIBAUT
François HUREL

Absents excusés :
Absents :



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230406-2023-04-06-050-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023